



Assemblée générale

Distr. générale
3 juin 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Points 140 et 155 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan

Mission des Nations Unies au Soudan : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2006/07	1 079 534 400
Dépenses de 2006/07	990 276 200
Solde inutilisé de 2006/07	89 258 200
Crédit ouvert pour 2007/08	846 277 200
Dépenses prévues pour 2007/08 ^a	803 032 684
Montant prévu du solde inutilisé de 2007/08 ^a	43 244 516
Projet de budget du Secrétaire général pour 2008/09	838 265 900
Recommandation du Comité consultatif pour 2008/09	820 720 600

^a Prévisions au 31 mai 2008 (voir annexe I).

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommande d'approuver le projet de budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 présenté par le Secrétaire général, sous réserve des observations et recommandations ci-après.

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/62/781), le Comité consultatif donne ses vues et recommandations sur certaines questions qui intéressent les différentes opérations. Aussi ne traite-t-il, dans le présent document, que des ressources de la MINUS et des autres éléments qui la concernent directement.

3. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la MINUS figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

4. Dans sa résolution 60/122 B, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 079 534 400 dollars (un montant net : 1 059 278 700 dollars) au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, pour la Mission aux fins de son fonctionnement. Les dépenses de l'exercice se sont élevées au total à 990 276 200 dollars (montant brut) (un montant net : 971 682 600 dollars). Le solde inutilisé, d'un montant brut de 89 258 200 dollars (un montant net : 87 596 100 dollars) représente, si l'on se reporte aux montants bruts, 8,3 % de l'ouverture de crédit. Une analyse des écarts figure à la section IV du rapport sur l'exécution du budget (A/62/749).

5. Des renseignements sur les dépenses réalisées par la MINUS pour soutenir la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS), d'un montant de 87,8 millions de dollars, liées aux dispositifs d'appui initial et d'appui renforcé figurent dans l'annexe du rapport sur l'exécution du budget.

6. Les soldes inutilisés concernaient essentiellement les postes ci-après :

a) Observateurs militaires (6 312 900 dollars) : les effectifs dans cette catégorie (625 observateurs militaires) ont été moindres que prévu au budget (750), comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (voir S/2007/42, par. 29), les effectifs mensuels moyens s'établissant à 627;

b) Contingents (26 024 900 dollars) : les économies s'expliquent par le fait que le coût moyen de la relève et le nombre effectif de relèves ont été inférieurs aux prévisions budgétaires, par le déploiement tardif du matériel appartenant aux contingents pour plusieurs unités, par le retrait rapide d'un contingent suite à la compression de la composante militaire de la Mission conformément au rapport du Secrétaire général (voir S/2007/42, par. 29), par la réduction du coût des rations par rapport aux prévisions budgétaires, du fait de la conclusion d'un nouveau contrat et par la diminution du pourcentage des personnes tenues de consommer de l'eau en

bouteille en conséquence de l'établissement de centres de purification de l'eau dans six emplacements;

c) Police des Nations Unies (4 185 400 dollars) : le solde inutilisé est imputable au délai de déploiement et au fait que le coût effectif moyen de la relève a été inférieur aux prévisions budgétaires;

d) Personnel recruté sur le plan international (35 313 500 dollars) : les économies s'expliquent essentiellement par le fait que le montant des traitements a été inférieur aux dépenses prévues dans le budget et que le taux de vacance de postes (28,4 %) a été supérieur aux prévisions (20 %), en raison des difficultés en matière de recrutement et de maintien en fonctions du personnel recruté sur le plan international;

e) Personnel recruté sur le plan national (2 589 000 dollars) : les économies sont dues au fait que le taux de vacance de postes (60,5 %) a été supérieur aux prévisions budgétaires (25 %), en raison de retards dans le recrutement;

f) Transports maritimes ou fluviaux (7 418 100 dollars) : seulement 6 100 dollars ont été dépensés au titre de l'achat de péniches et de la location de pousseurs commerciaux, en raison de la décision de changer la stratégie et d'acheter un navire prise à l'issue d'un examen de la gestion; un montant de 1 million de dollars a été dépensé au titre des déplacements riverains réalisés par des sous-traitants commerciaux et est comptabilisé aux rubriques budgétaires intitulées « Frais pour le déploiement du matériel appartement aux contingents » et « Frais et dépenses connexes »;

g) Fournitures, services et matériel divers (37 674 900 dollars) : le solde inutilisé s'explique par les retards intervenus dans l'exécution, à l'échelon national, du programme de désarmement, démobilisation et réintégration, les dépenses étant limitées à l'acquisition des éléments non périssables de la force de réintégration.

7. Les soldes inutilisés ont été compensés en partie par une augmentation des dépenses au titre des postes ci-après :

a) Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (4 044 000 dollars) : le dépassement est essentiellement imputable aux dépenses liées au personnel recruté au titre des dispositifs d'appui à la MUAS et s'explique par ailleurs par le déploiement temporaire de personnel au Siège de l'ONU (Équipe de planification du Darfour);

b) Voyages (8 129 200 dollars) : le dépassement s'explique par des dépenses plus importantes que prévu au titre des voyages effectués à l'intérieur de la zone de la mission (7,3 millions de dollars, contre un montant de 500 000 dollars prévu dans le budget) en raison des patrouilles d'environ sept jours effectuées sur de longues distances par les observateurs militaires et la police des Nations Unies ainsi que de visites conduites sur le terrain par le personnel des services organiques; il englobe les dépenses de l'exercice antérieur (1 million de dollar) et est également imputable aux consultations de fond à l'appui de la MUAS et de l'Opération hybride au Darfour;

c) Installations et infrastructures (6 287 300 dollars) : les dépenses supplémentaires sont dues principalement à l'appui fourni à la MUAS (38,7 millions de dollars);

d) Transports terrestres (4 511 700 dollars) : le dépassement résulte de la part d'un tiers des dépenses non renouvelables liées à la conclusion du contrat

d'approvisionnement en carburant (31 millions de dollars) et de l'appui fourni à la MUAS (7,5 millions de dollars au total);

e) Transports aériens (2 340 700 dollars) : le dépassement s'explique par la part des dépenses non renouvelables liées à la conclusion du contrat d'approvisionnement en carburant, par les dépenses (3 millions de dollars) liées à l'appui fourni à la MUAS et par la hausse du prix du carburant aviation, supérieur à celui pris en compte dans les prévisions budgétaires;

f) Informatique (4 536 500 dollars) : le dépassement s'explique par les dépenses de 8,9 millions de dollars liées à l'appui fourni à la MUAS.

8. On trouvera, dans les paragraphes ci-après relatifs au projet de budget de l'exercice allant du 1^{er} juin 2008 au 30 juin 2009 (A/62/785), les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget (A/62/749) au titre de divers objets de dépense.

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2008, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUS depuis sa création s'établissait à 3 182 253 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 3 014 935 194 dollars, le montant restant dû étant donc de 167 317 806 dollars. Au 2 juin 2008, le solde de trésorerie de la Mission se montait à 310,5 millions de dollars, y compris une réserve opérationnelle pour trois mois (175 231 606 dollars). Le solde inutilisé (135 268 394 dollars) était suffisant pour pouvoir rembourser les pays qui fournissent des contingents, lors du prochain paiement prévu en juin 2008.

10. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2008, le montant estimatif dû au titre des contingents s'élevait à 19 643 000 dollars et que le montant dû au titre du matériel appartenant aux contingents était de 35 975 000 dollars. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, trois demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 98 500 dollars et 21 demandes étaient en instance de règlement. Les engagements non réglés s'élevaient à 249 000 dollars. **Le Comité espère que les demandes en instance seront réglées rapidement.**

11. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2008, les chiffres de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 concernant l'occupation des postes de la MINUS s'établissaient comme suit :

	<i>Nombre de postes autorisés^a</i>	<i>Nombre de postes prévus^b</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Taux de vacance de postes (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	750	625	586	22,0
Contingents	9 250	8 722	8 539	8,0
Police des Nations Unies	715	715	658	8,0
Personnel recruté sur le plan international	1 118	1 118	760	32,0
Personnel recruté sur le plan national	3 217	3 217	2 393	26,0
Volontaires des Nations Unies	260	260	233	10,0

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

^b Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, du nombre de postes prévus.
À compter du 1^{er} janvier 2008, 565 postes autorisés au Darfour ont été transférés à la
Opération hybride Union africaine/Organisation des Nations Unies au Darfour.

12. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, indiquant les motifs des écarts (voir annexe I). Au 31 mai 2008, les dépenses s'élevaient à 703 068 023 dollars. Sur l'ensemble de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 803 032 684 dollars, ce qui représente une économie de 43 244 516 dollars par rapport au crédit ouvert (846 277 200 dollars).

13. Le Comité consultatif constate que le montant prévu du solde inutilisé, soit 43 786 177 dollars, reflète des économies au titre des dépenses opérationnelles, compensées en partie par des dépassements au titre des contingents, de la police et du personnel civil. Les motifs de ces écarts sont indiqués à l'annexe I ci-après.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

A. Mandat et résultats prévus

14. Le mandat de la MINUS a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1590 (2005). Par sa résolution 1812 (2008), le Conseil a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 30 avril 2009.

15. Le Comité consultatif a été informé qu'une mission d'évaluation technique avait procédé à un examen du mandat de la MINUS en février 2008, à la demande du Conseil de sécurité. La mission a constaté que le mandat de la MINUS était suffisamment large pour permettre à celle-ci d'appuyer le processus de paix dans un très grand nombre de domaines (voir S/2008/267, par. 23 à 25). Toutefois, le Comité constate que l'impact de la Mission s'est surtout fait sentir dans les domaines où les deux parties ont souhaité une aide de l'ONU et s'est fait moins sentir dans les domaines où l'une des parties ou les deux avaient des réserves par rapport au rôle et à l'action de la Mission. Suite à sa demande, le Comité a été informé que, par exemple, la MINUS avait mené à bien ses activités dans le domaine de la surveillance et vérification des forces militaires, alors qu'elle rencontrait des problèmes s'agissant des élections, de la primauté du droit, du désarmement, de la

démobilisation et de la réintégration ainsi que de l'information. Ceci était dû au fait que certaines des institutions nationales prévues dans l'Accord de paix global n'avaient pas été établies en temps voulu et que le rôle de la MINUS n'était pas entièrement accepté. Le rapport du Secrétaire général (S/2008/267) indique également que l'action des Nations Unies au Soudan doit avoir pour objectif de faciliter la mise en œuvre de l'Accord de paix global tout en aidant les parties à remplir l'engagement qu'elles ont pris de rendre l'unité du pays avantageuse et de créer les conditions requises pour le déroulement pacifique du référendum en 2011. Les indicateurs de succès sont énoncés au paragraphe 25 du rapport.

16. Le Comité consultatif note que des élections, une des étapes à franchir en matière de mise en œuvre de l'Accord de paix global, seront organisées pour élire les membres de plusieurs bureaux, dont ceux du Cabinet du Président du Soudan, du Président du Gouvernement du Sud-Soudan, de l'Assemblée nationale, de l'Assemblée législative du Sud-Soudan, ainsi que les gouverneurs des États et les membres des assemblées législatives des États (S/2008/267, par. 9 et A/62/785, par. 21). Suite à sa demande, le Comité a été avisé que tous les scrutins auraient lieu simultanément en 2009. Les besoins de la Mission concernant l'appui électoral sont exposés au paragraphe 31 à 33 ci-après.

17. À cet égard, il a été indiqué au Comité que les activités de dénombrement pour le cinquième recensement national de la population, qui se sont déroulées du 22 avril au 6 mai 2008, étaient achevées dans de nombreux secteurs. Suite à sa demande, le Comité a également été avisé qu'il n'avait pas été réalisé de recensement dans certaines parties du Darfour, dans le Sud-Kordofan et dans certaines parties du Sud-Soudan, en raison de problèmes de sécurité ou du manque d'accès et, qu'en conséquence, la population de ces régions serait évaluée sur la base du recensement de 1993. Étant donné qu'il faudra du temps pour extraire et analyser les données figurant sur les formulaires de dénombrement, les résultats sont escomptés au dernier trimestre 2008.

18. Le Comité consultatif note que le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport sur ce que la Mission pourrait faire pour aider à la mise en œuvre d'un futur accord de paix final entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (voir la résolution 1812 (2008), par. 23). Après avoir demandé des renseignements, le Comité a été avisé que l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les régions victimes de l'Armée de résistance du Seigneur participait activement aux efforts de médiation, animés par le Gouvernement du Sud-Soudan, en vue de parvenir à un accord de paix final. Après la signature de l'accord, le Conseil de sécurité se prononcera sur l'approche que devra suivre l'Organisation des Nations Unies, sur la base de demandes spécifiques et compte tenu de la capacité des missions de maintien de la paix voisines, comme la MINUS et la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Présentation du budget

19. Le Comité consultatif note l'amélioration de la présentation du budget de la MINUS pour l'exercice 2008/09. Il réaffirme que, dans le cadre de la poursuite de l'action visant à améliorer la présentation des budgets, la formulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès et la présentation des produits devraient être cohérentes (A/62/781, par. 11).

20. Le Comité consultatif note que des renseignements sur les activités mises en œuvre par d'autres organismes des Nations Unies au Soudan ont été inclus dans le budget (A/62/785, annexe II) et considère que ces renseignements sont pertinents car ils permettent de mieux comprendre l'intégration et la coordination des activités des divers partenaires sur le terrain.

B. Ressources nécessaires

21. Le projet de budget 2008/09 de la Mission s'élève, en chiffres bruts, à 838 265 900 dollars, marquant une augmentation de 8 011 300 dollars, soit 0,9 %, par rapport au montant (846 277 200 dollars) des crédits ouverts pour 2007/08. Une analyse des variations est donnée aux paragraphes 257 à 287 du projet de budget (A/62/785).

22. Les effectifs prévus sont les suivants : 625 observateurs militaires, 8 745 membres des contingents, 715 membres de la police des Nations Unies, 996 personnes recrutées sur le plan international et 2 813 sur le plan national, 362 Volontaires des Nations Unies, 40 membres du personnel fourni par des gouvernements et 89 postes de temporaire (42 pour du personnel international, 15 pour des administrateurs recrutés sur le plan national et 32 pour des agents des services généraux recrutés sur le plan national).

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2007/08^a</i>	<i>Effectif proposé pour 2008/09^b</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	750	750	–
Contingents	9 250	9 250	–
Police des Nations Unies	715	715	–

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

^b Voir aussi le paragraphe 16 ci-dessus.

23. Le montant prévu dans le projet de budget 2008/09 pour les militaires et le personnel de police s'élève à 283 409 500 dollars, en augmentation de 15 645 700 dollars, soit 5,8 %, par rapport au crédit ouvert pour 2007/08.

24. L'augmentation des montants prévus pour les observateurs militaires (8 147 200 dollars) et la police des Nations Unies (8 361 300 dollars) tient essentiellement au relèvement de l'indemnité de subsistance (missions). Les taux de vacance de postes appliqués aux fins des prévisions étaient de 6 % pour les observateurs militaires, 1 % pour les contingents et 11 % pour la police des Nations Unies.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2007/08</i>	<i>Effectif proposé pour 2008/09</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	1 118	996	(122)
Personnel recruté sur le plan national	3 217	2 813	(404)
Volontaires des Nations Unies	260	362	102
Postes de temporaire	15	89	74
Personnel fourni par des gouvernements	0	40	40
Total			(310)

25. Le montant prévu pour le personnel civil dans le projet de budget 2008/09 s'élève à 174 859 300 dollars, en augmentation de 23 743 500 dollars, soit 15,7 %. Les taux de vacance de postes appliqués aux fins des prévisions étaient de 21 % pour le personnel international, 40 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 15 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, les Volontaires des Nations Unies et le personnel fourni par des gouvernements.

26. L'augmentation du budget s'explique principalement par les éléments suivants :

a) Personnel recruté sur le plan international (10 087 100 dollars) : augmentation du montant de l'indemnité de subsistance (missions);

b) Personnel recruté sur le plan national (7 406 600 dollars) : relèvement des barèmes des traitements des agents des services généraux et des administrateurs, de 31 % et 17,1 % respectivement, avec effet au 1^{er} juillet 2007;

c) Volontaires des Nations Unies (3 657 200 dollars) : augmentation prévue du nombre de Volontaires (102 volontaires supplémentaires);

d) Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (2 592 600 dollars) : création de 74 postes;

e) Personnel fourni par des gouvernements (1 768 700 dollars) : déploiement prévu de 40 spécialistes des questions pénitentiaires à travers le pays.

Recommandations relatives aux postes

27. On trouvera à l'annexe II un récapitulatif des modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs. Comme on le voit dans le tableau ci-dessus, l'effectif proposé a été réduit de 310 postes. Le Comité consultatif note que la majorité des effectifs de la MINUS basés au Darfour ont été transférés à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), d'où la suppression de 565 postes à la MINUS (voir A/62/785, par. 231). **Il fait donc observer que la réduction nette de 310 postes prévue pour la MINUS en 2008/09 est le résultat de la suppression de 565 postes et de la création de 255 postes.**

28. S'étant renseigné, le Comité consultatif a appris qu'à la suite d'entretiens avec l'équipe de pays des Nations Unies et conformément au paragraphe 61 de la lettre du Secrétaire général publiée sous la cote S/2007/307/Rev.1, il avait été décidé que les activités humanitaires de protection des civils de la MINUS, ainsi que ses activités « retour, rétablissement et réintégration » seraient intégrées dans la MINUAD mais resteraient rattachées au Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Soudan (voir A/62/785, par. 231). De ce fait, aucun poste n'est actuellement prévu à la MINUAD pour l'exercice de ces activités (voir A/62/781/Add.14, par. 32).

29. Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver le tableau d'effectifs proposé par le Secrétaire général, sous réserve des observations et recommandations formulées ci-après.

30. En ce qui concerne le taux de vacance de postes retenu pour le personnel international, vu que le taux effectif a été de 28 % pour l'exercice 2006/07 et que le taux actuel atteint 32 %, le Comité consultatif recommande de le supposer égal à 25 % aux fins des prévisions de dépenses, au lieu des 21 % appliqués dans le projet de budget (voir A/62/785, par. 238, et par. 11 et 19 ci-dessus). À ce propos, il note qu'avec l'aide provisoire de l'équipe d'intervention, la MINUS a abaissé son taux de vacance de postes de 35 % en juillet 2006 à 24 % en juin 2007. Néanmoins, bien qu'ayant été pleinement habilitée à recruter jusqu'au rang de D-1, la Mission continue d'avoir énormément de mal à recruter et à retenir du personnel, en raison de la difficulté des conditions de travail. Le Comité compte que le renforcement de l'équipe de recrutement donnera des résultats, notamment pour ce qui est de ramener à 75 jours le temps de recrutement (A/62/785, par. 122), et que le rapport sur l'exécution du budget 2008/09 le renseignera sur la question.

31. Comme il a été expliqué au paragraphe 16 ci-dessus, plusieurs élections pourraient avoir lieu en 2009 dans le cadre de l'Accord de paix global. D'après le Secrétaire général, la Mission a commencé à se doter de capacités dans ce domaine, tant à son quartier général, à Khartoum, qu'au bureau local de Djouba (S/2008/267, par. 43). **Le Comité consultatif comprend bien qu'il faut que la MINUS commence immédiatement à se préparer à apporter son appui à la conduite des élections nationales, comme l'a voulu le Conseil de sécurité dans sa résolution 1812 (2008).**

32. Les ressources nécessaires pour l'appui électoral en 2008/09 sont indiquées aux paragraphes 19 à 56 du projet de budget (A/62/785). Comme il est indiqué au paragraphe 32, 86 créations de poste sont nécessaires, en plus des postes demandés pour l'exercice 2007/08, pour l'assistance à moyen terme en vue des préparatifs et de la conduite des élections (A/61/852/Add.13, par. 39). S'étant renseigné, le Comité consultatif a été informé que le Gouvernement soudanais n'avait pas demandé officiellement l'aide de la MINUS pour la conduite des élections. L'hypothèse actuellement retenue pour l'établissement du budget repose donc sur une évaluation des besoins du Gouvernement en matière d'appui consultatif immédiat et d'activités de renforcement des capacités.

33. Dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité, le Comité consultatif note que les activités concrètes d'organisation opérationnelle et de préparation sont subordonnées à l'adoption de la loi électorale (voir S/2008/267, par. 43). Ayant posé la question, il a été informé que cette loi n'avait pas encore été

adoptée. Il note aussi que la date des élections est incertaine et que son choix aura une incidence sur l'appui fourni par la MINUS au cours de l'exercice 2008/09.

34. Comme il est indiqué au paragraphe 6 du projet de budget, la MINUS a une structure organisationnelle unifiée, décentralisée et sectorisée, avec son quartier général à Khartoum et un bureau local à Djouba, au Sud-Soudan. Le Comité consultatif observe que sa structure d'appui est bâtie selon un modèle décentralisé, avec délégation de pouvoir en matière de finances, d'achats et de gestion du personnel. Pour autonomiser encore davantage son personnel de la région sud tout en assurant une surveillance et des contrôles suffisants, la Mission a transféré de Khartoum à Djouba le Directeur adjoint de la Division de l'appui à la Mission et le Chef adjoint des services d'appui intégrés, ainsi que du personnel de la Section des finances et des ressources humaines. Des ressources supplémentaires sont prévues dans le projet de budget 2008/09 pour le renforcement des capacités dans les domaines des finances, de la gestion des ressources humaines et de l'informatique (voir A/62/785, par. 92 à 95).

35. Le Comité consultatif note que la plupart des 18 bases d'opération sont situées assez loin, par la route ou par avion, des postes de commandement de secteur, dans des agglomérations où les infrastructures laissent à désirer. Vu la taille de chaque secteur et la faiblesse des infrastructures dans tout le pays, chaque base d'opération doit être traitée comme une unité autonome (voir A/62/785, par. 103 à 114). Aussi est-il proposé de créer dans chacun des 18 lieux une équipe d'appui de cinq personnes, à savoir un spécialiste de l'administration (Service mobile), deux assistants à l'administration des camps et des installations (1 Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international et 1 agent des services généraux recruté sur le plan national) et deux agents des services généraux recrutés sur le plan national (1 technicien (véhicules et groupes électrogènes) et 1 électricien). Compte tenu des effectifs actuels, un nombre total de 56 postes est prévu pour l'application de la stratégie de renforcement des bases d'opération. **Dans ces conditions, le Comité recommande à l'Assemblée d'approuver les tableaux d'effectifs présentés par le Secrétaire général, et il demande que les résultats de l'application de la stratégie soient décrits et analysés dans le prochain document budgétaire.**

36. Comme il est indiqué aux paragraphes 96 à 102 du projet de budget, le stock de matériel de la Mission compte plus de 64 000 pièces, dont la valeur comptable dépasse 250 millions de dollars. La MINUS a renforcé ses moyens de gestion du matériel au cours de l'exercice 2007/08, en réunissant entre les mains de la Section nouvellement créée de la gestion du matériel la gestion des biens durables et non durables appartenant à l'ONU et aux contingents. Située à la base logistique d'El-Obeïd, cette section se compose de cinq groupes chargés respectivement de la gestion du matériel, de la gestion du matériel appartenant aux contingents, de l'écoulement du matériel devenu inutile, de l'entreposage et de l'appui informatique. Il est proposé de la doter de 179 postes, dont 165 hors quartier général et 14 à Khartoum. Sur ces 179 postes, 151 seront créés par transfert de postes existants, tandis que 28 postes nouveaux sont demandés pour des Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international. **Le Comité consultatif ne nie pas qu'il faille renforcer la gestion du matériel, surtout compte tenu des problèmes signalés par le Comité des commissaires aux comptes (voir par. 56 ci-après). Néanmoins, il ne pense pas que les 28 postes prévus pour des Volontaires des Nations Unies soient nécessaires. Compte tenu du transfert récent de certaines activités à la MINUAD et de l'effectif de personnel international dont la**

Mission dispose déjà, il recommande à l'Assemblée d'approuver 14 des postes de Volontaire des Nations Unies.

37. Comme on le voit au paragraphe 88 du projet de budget, un poste P-3 d'enquêteur principal pour les dossiers de sécurité est demandé. La fonction en question est assurée, parmi d'autres responsabilités, par un agent de sécurité P-3 de la Section de la sécurité et de la sûreté. Le Comité consultatif ayant demandé des précisions, il lui a été expliqué que vu la multiplication et la complexité croissante des dossiers, il était devenu indispensable d'avoir un enquêteur principal à temps plein. **Compte tenu de l'effectif dont dispose déjà le Groupe spécial d'enquête (8 agents du Service mobile et 6 agents des services généraux recrutés sur le plan national), le Comité n'est pas convaincu que ce poste soit nécessaire.**

38. La Mission propose de créer un Groupe de l'hygiène du milieu et de la sécurité, afin de se doter de capacités internes complètes en matière de sécurité, de la sécurité aérienne à l'hygiène et la sécurité du travail et du milieu (A/62/785, par. 172 à 178). Il est proposé d'y créer quatre postes : a) un poste P-4 d'ingénieur écologiste provenant de la Section du génie; b) un poste P-3 de spécialiste de l'hygiène du milieu; et c) deux postes de Volontaire des Nations Unies pour des assistants pour les questions d'hygiène du milieu et de sécurité. Le Comité consultatif note que Djouba, qui se trouve dans la zone dont la Mission est responsable, a été sélectionnée pour une étude pilote dont le but est d'élaborer des modèles généraux en vue de l'application, dans les bureaux locaux, des directives écologiques des Nations Unies (A/62/781, par. 58). **Il recommande à l'Assemblée d'approuver le transfert d'un ingénieur écologiste P-4 et la création de postes pour un spécialiste P-3 de l'hygiène du milieu et un Volontaire des Nations Unies.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant réparti (2007/08)</i>	<i>Montant prévu (2008/09)</i>	<i>Variation</i>
427 397 600	379 997 100	(47 400 500)

39. Le montant estimatif des dépenses opérationnelles pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 est inférieur de 47 400 500 dollars (11,1 %) au montant alloué pour l'exercice 2007/08.

40. La diminution s'explique principalement par une réduction des dépenses prévues au titre :

a) Des installations et infrastructures (17 459 900 dollars) : du fait essentiellement d'une diminution des dépenses à la rubrique Services de construction (réduction des frais d'entretien des ports, compte tenu de la décision d'assurer les transports fluviaux par des moyens commerciaux, du renforcement des capacités internes de construction et d'une réduction générale du programme de construction), et de dépenses opérationnelles et de gestion moins élevées au titre des carburants et lubrifiants, dont le montant a été chiffré à 6,1 millions de dollars, contre 9 millions de dollars en 2007/08;

b) Des transports terrestres (3 333 400 dollars) : du fait d'une réduction des nouveaux achats, qui ont été limités au remplacement de véhicules, alors que le budget de 2007/08 prévoyait l'achat de véhicules du génie, et de la réduction de la consommation de carburants, compte tenu des schémas de consommation de la Mission en 2007/08;

c) Des transports aériens (25 062 300 dollars) : du fait du partage de trois appareils avec la MINUAD et de la réduction de la flotte de la Mission (suppression de 4 avions et 2 hélicoptères) compte tenu du transfert à la MINUAD de la plupart des opérations de la Mission au Darfour;

d) Des transports maritimes ou fluviaux (1 046 900 dollars) : qui seront assurés par des moyens commerciaux au lieu d'être fournis par la Mission, le montant prévu à ce titre ayant donc été transféré à la rubrique Fournitures, services et matériel divers;

e) Des transmissions (1 540 300 dollars) : du fait d'une réduction des dépenses prévues pour le remplacement de matériel, ainsi qu'au titre des communications par réseaux commerciaux, compte tenu du transfert à la MINUAD de la plupart des opérations de la Mission au Darfour;

f) Des services médicaux (1 106 500 dollars) : du fait d'une réduction des dépenses prévues pour l'achat de matériel neuf et de fournitures, compte tenu des schémas de consommation et du transfert à la MINUAD des opérations de la MINUS au Darfour;

g) Des fournitures, services et matériel divers (1 516 200 dollars) : du fait de l'installation de stations d'épuration et de traitement de l'eau supplémentaire qui permettra de réduire les achats d'eau en bouteille.

41. La diminution est en partie annulée par une augmentation des ressources demandées au titre de l'informatique (3 157 100 dollars) pour remplacer du matériel. En outre, à la rubrique Personnel fourni par des gouvernements (1 768 700 dollars), il est proposé de déployer sur l'ensemble du territoire soudanais 40 spécialistes de l'administration pénitentiaire recrutés sur le plan international (A/62/785, par. 76).

Voyages

42. Les dépenses encourues au titre des frais de voyage dans la zone de la Mission se sont chiffrées à 7,3 millions de dollars en 2006/07, alors que le montant inscrit au budget était de 500 000 dollars (A/62/749, par. 27). **De l'avis du Comité consultatif, les besoins effectifs en matière de voyages dans la zone de la Mission auraient dû être anticipés.** À cet égard, le Comité a été informé que le montant autorisé au titre de ces frais pour 2007/08 s'établissait à 3 102 000 dollars, et que le montant estimatif demandé pour 2008/09 est de 2 697 400 dollars. Le Comité prend acte des mesures proposées pour renforcer les politiques et dispositifs de contrôle existants en vue de réglementer les déplacements à l'intérieur de la zone de la Mission, notamment grâce à la mise en place d'un système de gestion électronique des déplacements du personnel, à un renforcement de la coordination entre les membres des composantes militaire et civile et de la composante de police lors de la planification et du déroulement des patrouilles à long rayon d'action et des déplacements dans des localités éloignées, et à une amélioration des capacités de

vidéoconférence, qui réduit la nécessité de se rendre aux réunions périodiquement organisées entre les bureaux (A/62/785, par. 237).

Transports aériens

43. Le montant estimatif des ressources demandées au titre des transports aériens est de 141 911 300 dollars pour 2008/09, soit 25 millions de dollars de moins qu'en 2007/08 (voir par. 40 c) ci-dessus). Le Comité consultatif constate que le montant estimatif prévu pour 2008/09 au titre des hélicoptères MI-8T est plus élevé. En réponse à sa demande, le Comité a été informé que la principale raison de cette augmentation de coût tient au fait que les appareils qui doivent remplacer, en 2008/09, la flotte approuvée pour 2007/08 sont des hélicoptères spéciaux MI-8T équipés de matériel de recherche et de sauvetage, qui ne sont pas comparables aux appareils classiques.

44. Les mesures d'économie proposées pour 2008/09 comprennent le partage de trois appareils avec la MINUAD (1 MD-83, 1 MI-26 et 1 IL-76), qui doit permettre d'économiser 5,9 millions de dollars. En outre, grâce à l'installation à Djouba de capacités internes de manutention au sol permettant à la Mission d'éviter de faire appel à des entreprises privées, et tout en tenant compte du coût d'un poste supplémentaire de Volontaire des Nations Unies, il est prévu d'économiser 900 000 dollars au titre des frais de manutention au sol.

45. En réponse à sa demande, le Comité consultatif a été informé que la Mission avait tenu compte des schémas récents d'utilisation des hélicoptères pour calculer le nombre d'heures de vol prévu en 2008/09, qui est inférieur d'environ 20 % au nombre d'heures de vol inscrit au budget de 2007/08 et de 6 % au nombre d'heures de vol effectif en 2006/07. Pour répondre aux besoins opérationnels de la Mission en 2008/09, 28 hélicoptères ont été demandés. Sur ces 28 appareils, 16 seront fournis par des États Membres en vertu de lettres d'attribution. Le Comité note que les contrats d'affrètement concernant 3 des 12 appareils restants ont expiré en avril et mai 2008. **Compte tenu du retard pris dans l'établissement des nouveaux contrats d'affrètement devant remplacer les contrats venus à expiration, le Comité prévoit que le nombre d'heures de vol effectif sera inférieur à celui inscrit au budget, et recommande donc une réduction de 5 millions de dollars à la rubrique Transports aériens.**

46. **Le Comité encourage la MINUS à chercher, chaque fois que c'est possible, à utiliser d'autres modes de transport, notamment les transports ferroviaires.**

Gestion des carburants

47. Le montant estimatif prévu au titre des carburants et des lubrifiants nécessaires aux opérations de la MINUS en 2008/09 est de 65 376 900 dollars. Comme l'a fait observer le Comité des commissaires aux comptes, les carburants représentent tous les ans une très grosse dépense. **Le Comité renouvelle sa recommandation selon laquelle il importe que le système amélioré de gestion des carburants soit pleinement appliqué (A/62/781, par. 47).**

Désarmement, démobilisation et réintégration

48. Le montant estimatif prévu pour 2008/09 (23,6 millions de dollars) doit permettre de financer l'appui à la démobilisation volontaire de 50 000 ex-

combattants, à raison de 472 dollars par personne correspondant aux frais de transport, de réinstallation et de réinsertion. Le montant unitaire prévu représente une diminution de 78 dollars par rapport au montant retenu dans le budget de 2007/08, qui était de 550 dollars par personne. Cette diminution s'explique par le fait que les éléments du lot d'aide à la transition autres que les aliments ont été acquis au cours d'exercices antérieurs (A/62/785, par. 247 à 250). Faute de l'adoption du programme national pluriannuel, les activités prévues pour 2006/07 n'ont pas été exécutées (A/62/749, 4.2.2 et 4.2.3).

49. Le Comité consultatif note que, dans son rapport, le Secrétaire général indique que l'adoption par la présidence, en novembre 2007, du Plan stratégique national de désarmement, démobilisation et réintégration devrait permettre d'engager le processus en 2008, la date de démarrage envisagée étant le 1^{er} août (voir S/2008/267, par. 31 à 37). En réponse à sa demande, le Comité a été informé qu'il était maintenant prévu de faire démarrer le programme en octobre ou novembre 2008, les opérations de réintégration devant en principe commencer six mois plus tard. Toutefois, un certain nombre de conditions préalables devront être remplies pour que le programme puisse démarrer. Il faudra notamment que la politique nationale de réintégration soit approuvée, que les parties parviennent à un accord sur leurs rôles respectifs, et qu'un document de projet pluriannuel et des plans opérationnels communs soient signés.

50. Le Comité consultatif prend note des dépenses de 2006/07 et 2007/08, du report à octobre ou novembre 2008 de la date de démarrage du programme et des conditions préalables à remplir avant que le programme puisse être lancé, et recommande que le montant prévu soit réduit de 25 %, soit 5,9 millions de dollars.

Déminage

51. Les ressources nécessaires aux activités de détection des mines et de déminage s'établissent à 40 328 600 dollars pour 2008/09 (voir A/62/785, par. 251). Le Comité consultatif note l'importance que revêtent ces activités pour le retour des rapatriés et les activités de développement. Le Comité a été informé du fait que l'UNOPS était chargée de l'exécution du programme. **Compte tenu de l'importance de ces activités et des ressources qui leur sont consacrées, le Comité recommande que les activités de déminage et les rôles des partenaires soient présentés de façon plus détaillée dans les prochains projets de budget.**

V. Questions diverses

Coordination entre la Mission des Nations Unies au Soudan et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et services d'appui communs

52. Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale, au paragraphe 32 de sa résolution 62/232, a prié le Secrétaire général de continuer à examiner, sans préjudice des mandats, ressources, rôles et zones d'activité distincts de la MINUS et de la MINUAD, les possibilités de synergie et de coopération entre les deux missions, et de lui faire rapport à ce sujet lorsqu'il lui présentera les budgets de ces missions pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009. En réponse à sa

demande, le Comité a été informé qu'un mémorandum d'accord entre la MINUS et la MINUAD, ayant pour objet d'énoncer les clauses et conditions régissant le partage des services communs et les niveaux de remboursement de chacune des deux missions, était en cours d'élaboration. Il est prévu que les deux missions partageront des services communs, entre autres dans les domaines ci-après : installations, sécurité, opérations aériennes, opérations de contrôle des mouvements, gestion des biens, transports et services médicaux. **Le Comité consultatif encourage les deux missions à améliorer la coordination de leurs activités et à renforcer leur coopération, notamment en s'efforçant d'établir des services d'appui communs dans d'autres domaines. Le Comité recommande également aux deux missions de chercher à faire des économies en utilisant, chaque fois que c'est possible, des installations communes.**

53. Le Comité note que les ressources demandées au titre des rations ont été calculées sur la base d'un coût unitaire de 6,34 dollars par jour à la MINUS. Il encourage la MINUS à faire bénéficier la MINUAD de son expérience relative à des modalités économiques de distribution des rations (voir A/62/781/Add.14, par. 16).

Formation

54. Le Comité consultatif note, aux paragraphes 240 à 244 du projet de budget, que les activités de formation proposées à la MINUS mettent désormais l'accent sur le renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national et l'utilisation de ressources plus économiques pour la formation du personnel, par exemple l'apprentissage en ligne et l'organisation d'un plus grand nombre de programmes de formation internes. Sur les 9 549 participants prévus, 98 % seront formés à l'intérieur de la zone de la Mission et 7 036 seront des fonctionnaires recrutés sur le plan national. **Le Comité consultatif encourage la Mission à poursuivre ses initiatives dans ce domaine.**

Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

55. Le Comité consultatif prend acte des constatations et recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes au sujet de la MINUS. Les commissaires aux comptes ont notamment constaté que la Mission n'avait pas régulièrement établi de rapports d'évaluation des prestations des fournisseurs et que certains de ceux qui avaient été établis n'avaient pas été communiqués à la Section des achats (voir A/62/785, sect. V.C). Le Comité consultatif note en outre que, pour remédier à ce problème, le Siège a mis au point des directives pour la passation des marchés que la Mission est en train de mettre en application. Les mesures prises pour donner suite à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes selon laquelle il faudrait réduire l'écart entre les heures de vol prévues au budget et les heures de vol effectives des missions (A/62/785, sect. V.C) sont décrites à la rubrique Transports aériens (voir par. 44 à 47 ci-dessus). **Le Comité consultatif compte que la Mission continuera de donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes avec diligence et qu'elle en rendra compte dans le prochain projet de budget.**

VI. Conclusion

56. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre en ce qui concerne le financement de la MINUS pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 sont indiquées au paragraphe 45 du rapport sur l'exécution du budget (A/62/749). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 89 258 200 dollars ainsi que le montant de 70 246 800 dollars correspondant aux recettes et ajustements soient portés au crédit des États Membres selon des modalités que l'Assemblée définira.**

57. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUS pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 sont indiquées au paragraphe 288 du projet de budget (A/62/785). **Le Comité consultatif recommande que, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la MINUS, l'Assemblée ouvre un crédit de 820 720 600 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.**

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/62/749)
- Rapport du Secrétaire général sur le budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/785)
- Rapport du Secrétaire général sur le Soudan (S/2008/267)
- Rapport général du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les opérations de maintien de la paix (A/62/781)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/781/Add.14)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2007 (A/62/823)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2007 [A/62/5 (vol. II), chap. II]
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 : Mission des Nations Unies au Soudan (A/61/852/Add.13)
- Résolution 61/289 de l'Assemblée générale sur le financement de la Mission des Nations Unies au Soudan
- Résolutions 1590 (2005), 1706 (2006) et 1812 (2008) du Conseil de sécurité

Annexe I

Dépenses effectives et prévues de la MINUS : exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>1^{er} juillet 2007-31 mai 2008</i>			<i>Prévision au 30 juin 2008</i>				<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant réparti (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Solde inutilisé (3) = (1) - (2)</i>	<i>1^{er} au 30 juin 2008 : dépenses prévues (4)</i>	<i>Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)</i>	<i>Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)</i>	<i>Écart, en pourcentage (7) = (6)/(1)</i>	
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	21 607 300	26 969 600	(5 362 300)	1 919 388	28 888 988	(7 281 688)	-34,0	L'indemnité de subsistance (missions) prévue dans le budget de l'exercice 2007/08 était de 172 dollars pendant les 30 premiers jours et de 108 dollars par la suite. Son montant a été ramené à 166 dollars et 116 dollars, respectivement, pour la période du 1 ^{er} juillet 2007 au 28 février 2008, puis a été porté à 188 dollars et 136 dollars, respectivement, à compter du 1 ^{er} mars 2008.
Contingents	222 075 700	175 394 400	46 681 300	45 392 363	220 786 763	220 786 763	1,0	L'économie prévue est due au fait que les effectifs déployés du 1 ^{er} juillet 2007 au 31 mars 2008 comptaient 8 658 personnes au lieu des 8 722 prévues. La réduction des dépenses relatives au matériel majeur s'explique par le non-déploiement d'un petit nombre d'articles.

Police des Nations Unies	24 080 800	31 013 400	(6 932 600)	1 179 135	32 192 535	(8 111 735)	-34,0	L'indemnité de subsistance (missions) prévue dans le budget de l'exercice 2007/08 était de 172 dollars pendant les 30 premiers jours et de 108 dollars par la suite. Son montant a été ramené à 166 dollars et 116 dollars, respectivement, pour la période du 1 ^{er} juillet 2007 au 28 février 2008, puis a été porté à 188 dollars et 136 dollars, respectivement, à compter du 1 ^{er} mars 2008.
Unités de police constituées			-				-	
Total partiel	267 763 800	233 377 400	34 386 400	48 490 885	281 868 285	(14 104 485)	-5,0	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	108 833 000	111 670 500	(2 837 500)	11 453 163	123 123 663	(14 290 663)	13,0	L'indemnité de subsistance (missions) prévue dans le budget de l'exercice 2007/08 était de 172 dollars pendant les 30 premiers jours et de 108 dollars par la suite. Son montant a été ramené à 166 dollars et 116 dollars, respectivement, pour la période du 1 ^{er} juillet 2007 au 28 février 2008, puis a été porté à 188 dollars et 136 dollars, respectivement, à compter du 1 ^{er} mars 2008.
Personnel recruté sur le plan national	33 348 900	36 114 300	(2 765 400)	2 741 704	38 856 004	(5 507 104)	-17,0	L'augmentation prévue s'explique comme suit : relèvement avec effet au 1 ^{er} janvier 2007 des barèmes applicables aux agents des services généraux (31 %) et aux administrateurs (17,1 %) recrutés sur le plan national; taux de vacance de postes d'administrateur moins important que prévu au budget (23 % contre 30 % pour la période du 1 ^{er} juillet 2007 au 31 mars 2008) et dépenses communes de personnel plus élevées que prévu (31 % des traitements nets contre 15 % prévus au budget).

Volontaires des Nations Unies	7 495 700	8 763 100	(1 267 400)	992 798	9 755 898	(2 260 198)	-30,0	Le dépassement est imputable au déploiement de 92 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national affectés à titre temporaire aux projets de construction de la Mission.
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 438 200	5 520 700	(4 082 500)	(3 626 362)	1 894 338	(456 138)	-32,0	Le dépassement est imputable à l'augmentation de l'indemnité de subsistance (missions) payable au personnel temporaire recruté sur le plan international, mentionnée au titre des observateurs militaires.
Total partiel	151 115 800	162 068 600	(10 952 800)	11 561 304	173 629 904	(22 514 104)	-15,0	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—	—	—	
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—	—	—	
Consultants	622 800	364 800	258 000	—	364 800	258 000	41,0	La diminution tient à la réduction des besoins en services juridiques pour la négociation de marchés concernant les services d'aérodrome et les carburants.
Consultants voyages	6 028 800	4 774 400	1 254 400	300 000	5 074 400	954 400	16,0	L'économie prévue s'explique par la réduction du nombre de déplacements consécutive au transfert à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies (MINUAD) du personnel basé au Darfour le 1 ^{er} janvier 2008 et par des coûts effectifs inférieurs aux prévisions.
Installations et infrastructures	107 336 200	66 621 000	40 715 200	4 393 838	71 014 838	36 321 362	34,0	L'économie prévue est due à l'absence de dépenses d'entretien des ports et au retard pris par la construction de bâtiments permanents en briques dans les camps.

Transports terrestres	24 647 100	13 220 800	11 426 300	7 113 877	20 334 677	4 312 423	17,0	L'économie prévue tient à la réduction des achats de pièces de rechange du fait que les véhicules livrés en 2006/07 et 2007/08 ont été fournis avec un stock de pièces.
Transports aériens	166 973 600	153 036 500	13 937 100	2 194 235	155 230 735	11 742 865	7,0	L'économie s'explique par un nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions et l'utilisation de 2 hélicoptères et de 4 avions partagée avec la MINUAD.
Transports maritimes ou fluviaux	1 101 400	49 923	1 051 477	255 007	304 930	796 470	72,0	L'économie résulte de la décision de ne pas louer de navire de transport fluvial.
Transmissions	21 734 600	14 560 700	7 173 900	6 787 628	21 348 328	386 272	2,0	L'écart, mineur, représente les économies attendues au titre du soutien autonome.
Informatique	7 689 400	6 647 700	1 041 700	2 897 578	9 545 278	(1 855 878)	-24,0	Le dépassement est dû aux remplacements de matériel plus importants que prévu exigés du fait de conditions d'utilisation particulièrement difficiles.
Services médicaux	11 584 100	8 503 000	3 081 100	2 139 612	10 642 612	941 488	8,0	L'économie attendue est due au fait que le soutien sanitaire autonome couvrira un effectif militaire moins nombreux que prévu.
Matériel spécial	2 874 800	1 839 500	1 035 300	–	1 839 500	1 035 300	36,0	L'économie tient au fait que certains pays n'équipent pas leurs contingents de matériel de détection d'explosifs ni de certains types de matériels d'observation prévus au titre du soutien autonome.
Fournitures, services et matériel divers	75 804 800	37 707 500	38 097 300	13 126 898	50 834 398	24 970 402	33,0	L'économie attendue s'explique par des retards dans l'exécution du programme de désarmement, démobilisation et réintégration.
Projets à effet rapide	1 000 000	296 200	703 800	703 800	1 000 000	0	0,0	
Total partiel	427 397 600	307 622 023	119 775 577	39 912 473	347 534 495	79 863 105	19,0	
Total brut	846 277 200	703 068 023	143 209 177	99 964 662	803 032 684	43 244 516	5,0	
Recettes provenant des contributions du personnel	18 050 400	16 130 929	1 919 471	1 466 448	17 597 377	453 023	3,0	

Total net	828 226 800	686 937 094	141 289 706	98 498 214	785 435 307	42 791 493	5,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	0,0
Total	846 277 200	703 068 023	143 209 177	99 964 662	803 032 684	43 244 516	5,0

Annexe II

Récapitulatif des modifications de tableau d'effectifs proposées (exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009)

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
Direction exécutive et administration			
<i>Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général</i>			
Bureaux locaux	-1	D-1	Suppression du poste du chef du bureau régional d'Al-Fasher consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la MINUS au Darfour
	-3	P-5	Suppression des postes de chef de bureau de Nyala, El Geneina et Zalingei pour la raison indiquée ci-dessus
	-1	P-3	Suppression d'un poste de responsable de la remontée de l'information à Al-Fasher pour la raison indiquée ci-dessus
	-1	AN	Suppression d'un poste de spécialiste de la coordination sur le terrain à Al-Fasher pour la raison indiquée ci-dessus
	-17	GSN	Suppression pour la raison indiquée ci-dessus de 8 postes d'assistant linguistique, de 7 postes d'assistant administratif et de 2 postes de chauffeur
<i>Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/ Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire</i>			
Quartier général	+1	SM	Création de 1 poste d'assistant administratif pour appuyer le Représentant spécial adjoint/Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire à Khartoum
Total partiel	-22		
Composante 1			
<i>Groupe de l'assistance électorale</i>			
Quartier général	+1	P-5	Création de 1 poste de temporaire pour un directeur des opérations à Khartoum dont le titulaire devra élaborer un plan d'opérations, y compris les volets logistique et sécurité pour les élections
	+4	P-4	Création de 4 postes de temporaire pour 1 conseiller en logistique, 1 conseiller juridique, 1 conseiller en relations extérieures et 1 conseiller en information, qui participeront à la préparation et à la tenue des élections
	+5	P-3	Création de 4 postes de temporaire pour 1 conseiller en matière de procédures et de formation, 1 logisticien, 1 informaticien, 1 spécialiste de l'éducation civique et 1 spécialiste de la remontée de l'information
	+2	P-2	Création au titre de l'appui aux élections de 2 postes de temporaire pour 1 informaticien adjoint et 1 formateur adjoint
	+2	SM	Création au titre de l'appui aux élections de 2 postes de temporaire pour des assistants administratifs

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	+3	AN	Création au titre de l'appui aux élections de 3 postes de temporaire pour des assistants électoraux
	+2	GSN	Création au titre de l'appui aux élections de 2 postes de temporaire pour des chauffeurs
	+4	VNUI	Création au titre de l'appui aux élections de 2 postes d'assistant aux relations extérieures, de 1 poste d'assistant d'information et de 1 poste de graphiste
	-28	VNUI	Transfert de Khartoum aux bureaux locaux de 28 conseillers électoraux qui aideront leurs homologues de la Commission électorale nationale à planifier, diriger et exécuter le plan d'opérations établi pour les élections
Bureaux locaux	+5	P-3	Création au titre de l'appui aux élections de 5 postes de temporaire pour 1 conseiller en matière de procédures et de formation, 1 spécialiste des relations extérieures, 1 responsable de l'information, 1 spécialiste de l'éducation civique et 1 spécialiste de la remontée de l'information
	+2	P-2	Création au titre de l'appui aux élections de 2 postes de temporaire pour 1 informaticien adjoint et 1 formateur adjoint
	+9	SM	Création au titre de l'appui aux élections de 9 postes d'agent du Service mobile pour 3 assistants administratifs, 1 conseiller en logistique et 5 assistants à la logistique
	+12	AN	Création au titre de l'appui aux élections de 12 postes de temporaire pour 1 logisticien, 2 informaticiens et 9 spécialistes de la coordination des activités électorales sur le terrain
	+11	GSN	Création au titre de l'appui aux élections de 11 postes de temporaire pour 10 chauffeurs et 1 graphiste
	+24	VNUI	Création au titre de l'appui aux activités électorales de 24 postes de Volontaire pour 1 assistant aux relations extérieures, 1 assistant d'information, 6 assistants à l'éducation civique, 1 graphiste, 7 assistants à la logistique, 3 assistants à l'informatique, 4 assistants à la formation et 1 assistant à la coordination des activités sur le terrain
	+28	VNUI	Transfert de Khartoum aux bureaux locaux de 28 conseillers électoraux qui aideront leurs homologues de la Commission électorale nationale à planifier, diriger et exécuter le plan d'opérations établi pour les élections
Bureau de la communication et de l'information			
Quartier général	+1	P-4	Création de 1 poste de spécialiste de la gestion administrative pour la coordination des questions administratives
	+3	GSN	Création de 3 postes de temporaire pour des reporters qui appuieront les activités électorales
Bureaux locaux	-1	P-4	Suppression du poste de chef adjoint à l'information (Darfour) consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour
	+1	P-2	Création de 1 poste de producteur vidéo dont le directeur dirigera le Groupe vidéo à Djouba
	+1	SM	Création de 1 poste d'éditeur vidéo pour appuyer le producteur vidéo à Djouba

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	+13	GSN	Création au titre de l'appui aux activités électorales de 13 postes de temporaire pour 3 reporters et 10 correspondants radio
	-3	AN	Suppression de 2 postes de producteur radio et de 1 poste de responsable de l'information consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour
	-19	GSN	Suppression des postes de 7 journalistes radio, de 3 présentateurs radio, de 1 traducteur, de 2 assistants d'information, de 4 techniciens de studio et de 2 employés de bureau consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour
	-4	VNUI	Suppression de 2 postes de responsable de l'information et de 2 postes de producteur radio consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour
Total partiel (composante 1)	+78		
Composante 2			
<i>Bureau du commandant de la force</i>			
Bureaux locaux	-1	D-1	Suppression du poste d'attaché de liaison principale de la Cellule d'assistance des Nations Unies à Addis-Abeba consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour
	-1	P-4	Suppression pour la raison indiquée ci-dessus du poste de logisticien de la Cellule d'assistance des Nations Unies à Addis-Abeba
	-1	SM	Suppression pour la raison indiquée ci-dessus du poste d'assistant administratif de la Cellule d'assistance des Nations Unies à Addis-Abeba
	-4	GSN	Suppression pour la raison indiquée ci-dessus des 2 postes de chauffeur de la Cellule d'assistance des Nations Unies à Addis-Abeba, et suppression de 1 poste d'assistant linguistique et de 1 poste d'employé de bureau proposée en compensation des créations demandées pour la Section de la gestion des marchés
Total partiel (composante 2)	-7		
Composante 3			
<i>Division de la police civile</i>			
Quartier général	+1	P-5	Création du poste de chef adjoint de la police du Nord dont le titulaire aidera le chef de la police à diriger et superviser les activités devant être menées dans ce secteur
	-2	GSN	Suppression de 1 poste d'assistant linguistique et de 1 poste d'employé de bureau en compensation des postes demandés pour former les équipes des bases d'opération
Bureaux locaux	-7	GSN	Suppression de 4 postes d'assistant linguistique et de 3 postes d'employé de bureau en compensation des postes demandés pour former les équipes des bases d'opération
<i>Section de l'état de droit</i>			
Quartier général	-1	P-2	Suppression de 1 poste d'administrateur adjoint spécialiste de l'état de droit, compte tenu de la diminution du volume de travail dans le Nord-Soudan

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	-4	GSN	Suppression de 3 postes d'assistant linguistique et de 1 poste d'employé de bureau rendue possible par le déplacement des activités du Nord-Soudan vers le Sud-Soudan et la prestation de services linguistiques par les spécialistes des affaires judiciaires
Bureaux locaux	-1	P-4	Suppression de 1 poste de spécialiste de l'état de droit consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour
	+1	SM	Création de 1 poste d'assistant administratif pour les activités de promotion de l'état de droit dans le Sud-Soudan
	-3	GSN	Suppression de 3 postes d'assistant linguistique rendue possible par la prestation de services linguistiques par les spécialistes des affaires judiciaires
<i>Section des affaires civiles</i>			
Bureaux locaux	-1	P-5	Suppression de 1 poste de spécialiste des affaires civiles (hors classe) consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour
	-2	P-4	Suppression de 2 postes de spécialiste des affaires civiles pour la raison indiquée ci-dessus
	-2	P-3	Suppression de 2 postes de spécialiste des affaires civiles pour la raison indiquée ci-dessus
	-8	AN	Suppression de 8 postes de spécialiste des affaires civiles pour la raison indiquée ci-dessus
	-4	VNUI	Suppression de 4 postes de spécialiste des affaires civiles pour la raison indiquée ci-dessus
<i>Section des droits de l'homme</i>			
Bureaux locaux	-3	P-5	Suppression de 3 postes de spécialiste des droits de l'homme (hors classe) consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour
	-7	P-4	Suppression de 7 postes de spécialiste des droits de l'homme pour la raison indiquée ci-dessus
	-15	P-3	Suppression de 15 postes de spécialiste des droits de l'homme pour la raison indiquée ci-dessus
	-15	P-2	Suppression de 15 postes de spécialiste adjoint des droits de l'homme pour la raison indiquée ci-dessus
	-7	AN	Suppression de 7 postes de spécialiste des droits de l'homme pour la raison indiquée ci-dessus
	-27	GSN	Suppression de 11 postes d'assistant linguistique, de 4 postes d'employé de bureau et de 12 postes de chauffeur pour la raison indiquée ci-dessus
	-18	VNUI	Suppression de 18 postes de spécialiste des droits de l'homme pour la raison indiquée ci-dessus
<i>Groupe consultatif sur l'égalité des sexes</i>			
Bureaux locaux	-1	P-4	Suppression de 1 poste de spécialiste des questions d'égalité des sexes consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	-1	AN	Suppression de 1 poste de spécialiste des questions d'égalité des sexes pour la raison indiquée ci-dessus
Total partiel (composante 3)	-127		
Composante 4			
<i>Groupe de liaison pour l'assistance humanitaire</i>			
Bureaux locaux	-1	P-4	Suppression de 1 poste d'agent de liaison pour les affaires humanitaires consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour
	-4	P-3	Suppression de 4 postes d'agent de liaison pour les affaires humanitaires pour la raison indiquée ci-dessus
	-4	AN	Suppression de 4 postes d'agent de liaison pour les affaires humanitaires pour la raison indiquée ci-dessus
<i>Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR)</i>			
Bureaux locaux	-1	P-4	Suppression de 1 poste de spécialiste du DDR consécutive au transfert à la MINUAD des opérations de la Mission au Darfour
<i>Section du retour, du relèvement et de la réintégration</i>			
Bureaux locaux	-1	P-4	Suppression de 1 poste de spécialiste du RRR consécutive à la réduction des activités dans ce secteur
	-1	AN	Suppression de 1 poste de spécialiste du RRR pour la raison indiquée ci-dessus
Total partiel (composante 4)	-12		
Composante 5			
<i>Section de la sécurité et de la sûreté</i>			
Quartier général	+1	P-4	Création de 1 poste d'agent de sécurité, pour épauler le Conseiller principal pour les questions de sécurité
	+3	P-3	Création des postes de chef du Groupe chargé de la formation en matière de sécurité, de chef du Groupe spécial d'enquête et de chef du Groupe des gardes de sécurité
Bureaux locaux	-1	P-4	Suppression de 1 poste de coordonnateur des mesures de sécurité sur le terrain en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-7	P-3	Suppression de 7 postes d'agent de sécurité au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-3	P-2	Suppression de 3 postes d'assistants pour la coordination de la sécurité sur le terrain, pour permettre la création de 3 postes P-3 demandés à Khartoum
	-26	SM	Suppression de postes d'agent de sécurité, de spécialiste des cartes d'accès et d'identité, d'analyste de l'information sur la sécurité, d'enquêteur pour les questions de sécurité et d'assistant pour la sécurité, au Darfour, en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	-182	GSN	Suppression de postes d'assistant pour la sécurité, d'assistant de bureau, d'assistant pour la délivrance des cartes d'accès et d'identité, de garde de sécurité, d'opérateur radio des services de sécurité et d'assistant pour la base de données sur les incidents, au Darfour
Total partiel	-215		
<i>Bureau du Directeur de l'appui à la Mission</i>			
Quartier général	-1	D-1	Transfert à Djouba du poste de directeur adjoint de la Division de l'appui à la Mission, pour appuyer la stratégie de régionalisation de la Mission
	-1	P-5	Transfert du titulaire du poste de chef de la Cellule de planification de l'appui à la Mission, qui dirigera la Section de la gestion du matériel
	-1	SM	Transfert à Djouba de 1 poste d'assistant administratif, pour appuyer la régionalisation
	-4	GSN	Transfert à Djouba de 2 postes d'assistant administratif, pour appuyer la régionalisation; suppression de 1 poste d'assistant (budget) et 1 poste d'assistant de bureau pour permettre la création des nouveaux postes demandés pour la Section financière
Bureaux locaux	+1	D-1	Transfert de Khartoum à Djouba du poste de directeur adjoint, pour appuyer la régionalisation
	+1	SM	Transfert d'un assistant administratif de Khartoum, pour appuyer la régionalisation
	+2	GSN	Transfert de 2 assistants administratifs de Khartoum, pour appuyer la régionalisation
	-1	P-5	Suppression de 1 poste de fonctionnaire d'administration régional en raison du transfert de certaines opérations au Darfour
	-1	P-4	Suppression de 1 poste de fonctionnaire d'administration au Darfour
	-5	SM	Suppression de 5 postes d'assistant administratif au Darfour
	-2	AN	Suppression de 2 postes d'officier de liaison au Darfour
	-2	GSN	Suppression de 2 postes d'assistant de bureau au Darfour
	+1	SM	Création de 1 poste de fonctionnaire d'administration, pour appuyer la stratégie de la Mission concernant les bases d'opérations
	+18	VNUI	Création de 18 postes d'assistant à la gestion des camps et installations, pour appuyer la stratégie de la Mission concernant les bases d'opérations
	+37	GSN	Création de 18 postes de technicien (mécanique/groupes électrogènes), 18 postes d'électricien et 1 poste d'assistant à la gestion des camps et installations, pour appuyer la stratégie de la Mission concernant les bases d'opérations
Total partiel	+42		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
<i>Services administratifs</i>			
<i>Quartier général</i>			
Bureau d'appui aux VNU	+1	GSN	Création de 1 poste d'assistant administratif, pour fournir un appui administratif compte tenu du déploiement accru de VNU
	+2	VNUI	Création de 2 postes d'assistant administratif, pour apporter un appui administratif compte tenu de l'augmentation du nombre des VNU recrutés sur le plan international
Section des ressources humaines	+1	P-3	Création de 1 poste de fonctionnaire chargé du recrutement, pour appuyer la Mission compte tenu de l'augmentation de ses fonctions de recrutement
	+1	P-2	Création de 1 poste de fonctionnaire chargé du recrutement, pour appuyer la Mission compte tenu de l'augmentation de ses fonctions de recrutement
	+2	SM	Création de 2 postes d'assistant (recrutement), pour appuyer la Mission compte tenu de l'augmentation de ses fonctions de recrutement
	+2	VNUI	Création de 2 postes d'assistant (recrutement), pour appuyer la Mission compte tenu de l'augmentation de ses fonctions de recrutement
	-2	SM	Transfert à Djouba de 2 postes d'assistant (ressources humaines), pour appuyer la stratégie de régionalisation de la Mission
	-1	GSN	Transfert à Djouba de 1 poste d'assistant (ressources humaines), pour appuyer la stratégie de régionalisation de la Mission
	+1	GSN	Transformation de 1 poste d'assistant (ressources humaines) de poste d'agent du Service mobile en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	-1	SM	Transformation de 1 poste d'assistant (ressources humaines) de poste d'agent du Service mobile en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Section financière	-2	SM	Transfert de 2 postes d'assistant financier de Khartoum à Djouba (1) et Malakal (1), pour appuyer la stratégie de régionalisation de la Mission
	-2	GSN	Transfert de 2 postes d'assistant financier de Khartoum à Djouba, pour appuyer la stratégie de régionalisation de la Mission
	+4	GSN	Création de 4 postes d'assistant aux archives, pour appuyer la gestion des dossiers et l'archivage des documents financiers
Section des conseils et des services sociaux à l'intention du personnel	+1	P-3	Création de 1 poste de conseiller du personnel, qui gèrera tous les services de soutien psychologique assurés à Khartoum
	+1	VNUI	Création de 1 poste d'assistant (soutien matériel) pour gérer les activités régionales de soutien matériel menées dans le nord
	-1	SM	Transformation de 1 poste d'assistant (soutien psychologique) en poste de fonctionnaire chargé du soutien psychologique
	+1	AN	Transformation de 1 poste d'assistant (soutien psychologique) en poste de fonctionnaire chargé du soutien psychologique
Section des services généraux	-1	P-4	Transfert du poste de chef du Groupe de contrôle du matériel et des stocks à la Section de la gestion du matériel

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	-2	SM	Transfert de 1 poste d'assistant du Groupe de contrôle du matériel et de 1 poste d'assistant (réception et inspection) à la Section de la gestion du matériel
	-3	GSN	Transfert de 3 postes d'assistant du Groupe de contrôle du matériel et de 1 poste d'assistant (réception et inspection) à la Section de la gestion du matériel
	+1	GSN	Création de 1 poste d'assistant (production), pour appuyer les travaux d'impression et de production effectués à la Mission
Section de la gestion des contrats	+3	P-3	Création de 3 postes de spécialiste de la gestion des contrats, pour appuyer la restructuration de la Section de la gestion des contrats
	+2	SM	Création de 2 postes d'assistant à la gestion des contrats, pour appuyer la restructuration de la Section de la gestion des contrats
	+2	GSN	Création de 2 postes d'assistant à la gestion des contrats, pour appuyer la restructuration de la Section de la gestion des contrats
	+1	VNUI	Création de 1 poste d'assistant à la gestion des contrats, pour appuyer la restructuration de la Section de la gestion des contrats
Bureaux locaux			
Section des ressources humaines	-1	SM	Suppression de 1 poste d'assistant (ressources humaines) au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-2	GSN	Suppression de 2 postes d'assistant (ressources humaines) au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	+2	SM	Transfert à Djouba de 2 postes d'assistant (ressources humaines), pour appuyer la régionalisation
	+1	GSN	Transfert à Djouba de 1 poste d'assistant (ressources humaines), pour appuyer la régionalisation
	+1	P-4	Reclassement de P-3 à P-4 de 1 poste de spécialiste de la gestion des ressources humaines à Djouba
	-1	P-3	Reclassement de P-3 à P-4 de 1 poste de spécialiste de la gestion des ressources humaines à Djouba
	+3	SM	Création de 3 postes d'assistant (ressources humaines) pour renforcer la stratégie de régionalisation de la gestion des ressources humaines à Kadugli, Ed-Damazin et Abyei
	+3	GSN	Création de 3 postes d'assistant (ressources humaines) pour renforcer la stratégie de régionalisation de la gestion des ressources humaines à Kadugli, Ed-Damazin et Abyei
Section des finances	+1	P-4	Création de 1 poste de responsable régional des finances proposée à Djouba, pour appuyer la stratégie de régionalisation de la Mission
	+1	SM	Création de 1 poste d'assistant financier proposée à Wau, pour appuyer la stratégie de régionalisation de la Mission
	+2	SM	Transfert de 2 postes d'assistant financier de Khartoum à Djouba (1) et Malakal (1), pour appuyer la régionalisation
	+2	GSN	Transfert de 2 postes d'assistant financier de Khartoum à Djouba, pour appuyer la régionalisation
	-1	SM	Suppression de 1 poste d'assistant financier au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
Services médicaux	+1	GSN	Création de 1 poste de technicien de laboratoire proposée à Djouba pour faire face aux besoins concernant les services de laboratoire
	-4	GSN	Suppression de 3 postes d'infirmier et de 1 poste d'ambulancier proposée pour permettre la création du poste de technicien de laboratoire demandé à Djouba et des postes supplémentaires demandés à la Section des ressources humaines, au Bureau du Directeur de l'appui à la mission et à la Section du contrôle des mouvements
	-1	P-3	Suppression de 1 poste de médecin au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-3	AN	Suppression de 3 postes de médecin au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-19	GSN	Suppression de 3 postes de technicien médical, 8 postes d'ambulancier, 6 postes d'infirmier, 2 postes d'assistant (dossiers médicaux) au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-7	VNUI	Suppression de 1 poste + 2 postes de médecin et 4 postes d'infirmier au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-1	P-3	Transformation de 1 poste P-3 de médecin en poste d'administrateur recruté sur le plan national
	+1	AN	Transformation de 1 poste P-3 de médecin en poste d'administrateur recruté sur le plan national
	Section des conseils et services sociaux à l'intention du personnel	-1	P-3
-1		SM	Suppression de 1 poste d'assistant du conseiller du personnel au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
+6		VNUI	Création de 5 postes de conseiller du personnel et de 1 poste d'assistant (soutien matériel) pour appuyer les activités de soutien psychologique et matériel à Wau, Ed-Damazin, Kadugli, Abyei et Djouba
Section des services généraux	+3	GSN	Création de 3 postes d'assistant de production, pour assurer des services d'impression et de production dans la région sud
	-1	SM	Transformation de 1 poste d'assistant à la gestion des installations de poste d'agent du Service mobile en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	+1	GSN	Transformation de 1 poste d'assistant à la gestion des installations de poste d'agent du Service mobile en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	-1	P-3	Transfert de 1 poste d'agent des services généraux à la Section de la gestion du matériel
	-2	P-2	Transfert de 2 postes d'assistant du Groupe de contrôle du matériel et des stocks à la Section de la gestion du matériel
	-5	SM	Transfert de 5 postes d'assistant du Groupe de contrôle du matériel et des stocks à la Section de la gestion du matériel
	-14	GSN	Transfert de 14 postes d'assistant du Groupe de contrôle du matériel et des stocks à la Section de la gestion du matériel

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	-1	P-2	Suppression de 1 poste de fonctionnaire auxiliaire des services généraux au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-1	SM	Suppression de 1 poste d'assistant à la gestion de l'information au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-1	AN	Suppression de 1 poste de traducteur au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-10	GSN	Suppression de 1 poste d'assistant à la gestion des installations, 1 poste d'assistant du Groupe de contrôle du matériel et des stocks, 2 postes d'assistant à la gestion des services généraux et 6 postes d'assistant linguistique au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
	-1	GSN	Suppression de 1 poste d'assistant linguistique à Abyei pour permettre la création des postes supplémentaires demandés pour la Section de la gestion des ressources humaines
Achats	-1	GSN	Suppression de 1 poste d'assistant aux achats au Darfour en raison du transfert de certaines opérations à la MINUAD
Total partiel	-41		
<i>Services d'appui intégrés</i>			
Quartier général			
Bureau du Chef des Services d'appui intégrés	-1	P-5	Transfert du poste de Chef adjoint des services d'appui intégrés à Djouba, en appui à la régionalisation
	-1	GSN	Transfert de 1 poste d'assistant de bureau à la Section de la gestion du matériel
	-1	SM	Suppression de 1 poste d'assistant budgétaire pour permettre la création de 1 poste supplémentaire demandé dans la Section des ressources humaines
Groupe de l'hygiène du milieu et de la sécurité	+1	P-4	Transfert de 1 poste d'ingénieur écologue de la Section du génie pour renforcer, dans la Mission, la gestion des questions d'hygiène du milieu et de la sécurité ayant une incidence sur l'environnement
	+1	P-3	Création de 1 poste de spécialiste de l'hygiène du milieu chargé de dispenser des avis médicaux conformes aux réglementations relatives à l'hygiène du milieu
	+2	VNUI	Création de 2 postes d'assistant pour les questions d'hygiène et de sécurité de l'environnement pour l'exécution des programmes d'éducation et de formation dans le domaine de la santé publique
Section des transmissions et de l'informatique	+1	SM	Création de 1 poste d'informaticien pour gérer la mise sur pied, dans la Mission, d'un système relatif à la continuité des opérations et à la reprise après sinistre
	+5	VNUI	Création de 5 postes d'assistant en informatique, dont 3 pour renforcer la capacité de la Mission en matière de visioconférence et 2 pour appuyer la mise sur pied du système de continuité des opérations et de reprise après sinistre
	+4	GSN	Transfert de 2 postes d'assistant en informatique de Wau et de Malakal à Khartoum pour y renforcer les services d'appui aux

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
			bases de données et à la mise en œuvre du système de continuité des opérations et de reprise après sinistre
	+1	GSN	Reclassement de 1 poste d'assistant à la gestion de l'information du Service mobile en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	-1	SM	Reclassement de 1 poste d'assistant à la gestion de l'information du Service mobile en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
	-2	SM	Transfert de 1 poste de superviseur des entrepôts et de 1 poste de gestionnaire du matériel à la Section de la gestion du matériel
	-6	GSN	Transfert de 2 postes d'assistant à la gestion du matériel, de 3 postes d'assistant (entrepôts) et de 1 poste d'assistant du contrôle des stocks à la Section de la gestion du matériel
Section de l'approvisionnement	+1	P-3	Création de 1 poste de fonctionnaire chargé de l'approvisionnement en carburant qui aidera le Chef du Groupe à assurer la continuité des opérations
	-1	P-4	Transfert de 1 poste de chef de l'approvisionnement général à la Section de la gestion du matériel
	-1	SM	Transfert de 1 poste d'administrateur des entrepôts à la Section de la gestion du matériel
	-9	GSN	Transfert de 1 poste d'assistant du contrôle des stocks, de 6 postes d'assistant (entrepôts)/chauffeur/opérateur de matériel de manutention, et de 2 postes d'assistant magasinier à la Section de la gestion du matériel
Section du génie	-1	P-4	Transfert de 1 poste d'ingénieur écologue au Groupe de l'hygiène du milieu et de la sécurité
	-2	SM	Transfert de 1 poste de gestionnaire du matériel et d'un assistant de la Section de la gestion des bâtiments à la Section de la gestion du matériel
	-3	GSN	Transfert de 3 postes d'assistant à la gestion des stocks à la Section de la gestion du matériel
Section des transports	-1	SM	Transfert de 1 poste de chef de la gestion du parc automobile à la Section de la gestion du matériel
Section des opérations aériennes	+1	VNUI	Création de 1 poste d'assistant d'aérodrome chargé de fournir des services d'aérodrome à Khartoum
Centre conjoint des opérations logistiques	-1	GSN	Suppression de 1 poste d'assistant au Centre conjoint des opérations logistiques pour permettre la création du poste supplémentaire demandé pour la Section financière
Groupe du matériel appartenant aux contingents	-1	P-4	Transfert de 1 poste de chef du Groupe du matériel appartenant aux contingents à la Section de la gestion du matériel
	-4	P-3	Transfert de 4 postes d'administrateur du Groupe du matériel appartenant aux contingents à la Section de la gestion du matériel
	-5	SM	Transfert de 4 postes d'assistant et de 1 poste d'administrateur de bases de données du Groupe du matériel appartenant aux contingents à la Section de la gestion du matériel
	-3	GSN	Transfert de 2 postes d'assistant à la gestion de bases de données et de 1 poste d'assistant de bureau à la Section de la gestion du matériel

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
Section de la gestion du matériel	+1	SM	Transfert de 1 poste de la Section de l'approvisionnement à la Section de la gestion du matériel
	+10	GSN	Transfert de 10 postes de la Section de l'approvisionnement et de la Section des transmissions et de l'informatique à la Section de la gestion du matériel
	+3	VNUI	Création de 3 postes d'assistant à la gestion du matériel en appui à la section du même nom
Bureaux locaux			
Bureau du Chef des Services d'appui intégrés	+1	P-5	Transfert du poste de chef adjoint des services d'appui intégrés à Djouba, en appui à la régionalisation
	-1	P-4	Suppression de 1 poste de fonctionnaire chargé du soutien logistique au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-1	SM	Suppression de 1 poste de fonctionnaire chargé du soutien logistique au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-7	GSN	Suppression de 7 postes d'assistant au soutien logistique au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-5	SM	Suppression de 5 postes de fonctionnaire chargé du soutien logistique (Malakal, Wau, Kadugli, Abyei, Rumbek) pour permettre la création de postes supplémentaires demandés pour la Section de la gestion des marchés (2 à Khartoum), la Section des transmissions et de l'informatique (2 à Khartoum et Djouba) et le MSD
Section de la gestion du matériel	+1	P-5	Transfert de 1 poste du Bureau du Directeur de l'appui à la Mission à la Section de la gestion du matériel
	+3	P-4	Transfert à la Section de la gestion du matériel de postes du Groupe du matériel appartenant aux contingents, de la Section de l'approvisionnement et du Groupe du contrôle du matériel et des stocks
	+6	P-3	Transfert à la Section de la gestion du matériel de postes du Groupe du matériel appartenant aux contingents, de la Section de l'approvisionnement et du Groupe du contrôle du matériel et des stocks
	+2	P-2	Transfert de postes des services généraux (Groupe du contrôle du matériel et des stocks/ADU) à la Section de la gestion du matériel
	+37	SM	Transfert à la Section de la gestion du matériel de postes du Groupe du matériel appartenant aux contingents, de la Section des transports, de la Section de l'approvisionnement, de la Section du génie, de la Section des transmissions et de l'informatique et du Groupe du contrôle du matériel et des stocks
	+91	GSN	Transfert à la Section de la gestion du matériel de postes du Groupe du matériel appartenant aux contingents, de la Section des transports, de la Section de l'approvisionnement, de la Section du génie, de la Section des transmissions et de l'informatique, du Bureau du Chef des Services d'appui intégrés et du Groupe du contrôle du matériel et des stocks
	+25	VNUI	Création de 25 postes d'assistant à la gestion du matériel en appui à la Section de la gestion du matériel

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
Section des transmissions et de l'informatique	+1	SM	Création de 1 poste de technicien chargé des serveurs informatiques pour appuyer le renforcement des systèmes informatiques dans les régions
	+1	VNUI	Création de 1 poste de technicien chargé des serveurs informatiques pour appuyer le renforcement des systèmes informatiques dans les régions
	-33	GSN	Suppression de 17 postes de technicien en communication, de 5 postes de technicien/réseau satellite, de 2 postes de standardiste et de 9 postes d'assistant en informatique pour permettre la création de postes supplémentaires demandés pour le Bureau du Directeur de l'appui à la Mission (25), la Section des services généraux (4), le service chargé du contrôle des mouvements (2), la Section des ressources humaines (1) et la Section financière (1)
	-5	SM	Suppression de 2 postes de technicien en transmissions, de 1 poste de technicien/réseau satellite, de 2 postes d'assistant en informatique au Darfour, en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-9	GSN	Suppression de 6 postes de technicien en transmissions et de 3 postes d'assistant informatique au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-1	SM	Transfert de 1 poste de surveillant des entrepôts à la Section de la gestion du matériel
	-8	GSN	Transfert de 4 postes d'assistant à la gestion des stocks et de 4 postes d'assistant à la gestion des entrepôts à la Section de la gestion du matériel
	-4	GSN	Transfert de 4 postes, de Wau (2) et de Malakal (2), à l'appui aux initiatives de continuité des opérations et de reprise après sinistre et aux Services d'appui au développement informatique
Section de l'approvisionnement	-3	SM	Suppression de 1 poste de fonctionnaire chargé des fournitures, de 1 poste d'assistant aux achats et de 1 poste de superviseur des entrepôts au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-4	GN	Suppression de 3 postes d'assistant (entrepôts) et de 1 poste d'assistant à l'inventaire au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-1	P-3	Transfert de 1 poste de fonctionnaire chargé des fournitures à la Section de la gestion du matériel
	-9	SM	Transfert de 7 postes de superviseur aux entrepôts, de 1 poste d'assistant aux achats et de 1 poste d'assistant au contrôle de la qualité à la Section de la gestion du matériel
	-45	GN	Transfert de 29 postes d'assistant/manutentionnaire (entrepôts), de 6 postes d'assistant à l'inventaire, de 8 postes d'assistant aux achats, de 1 poste d'assistant magasinier et de 1 poste d'assistant de bureau à la Section de la gestion du matériel
Section du génie	+33	VNUI	Création de 5 postes de technicien (eau et assainissement), de 5 postes d'ingénieur civil, de 5 postes de mécanicien véhicules utilitaires lourds, de 5 postes d'ingénieur en mécanique et de 13 postes d'ingénieur pour concourir à l'exécution des programmes de construction et de maintenance, notamment les programmes d'adduction d'eau, de maintenance des routes et des aérodromes et de construction de logements permanents

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	-1	P-4	Suppression de 1 poste d'ingénieur régional au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-5	SM	Suppression de 1 poste d'assistant à la gestion des bâtiments, de 1 poste d'électricien, de 1 poste d'agent de maintenance de groupes électrogènes, de 1 poste de technicien spécialiste des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation et de 1 poste de technicien (eau et assainissement) au Darfour
	-13	GN	Suppression de 9 postes d'assistant à la gestion des bâtiments, de 1 poste d'électricien, de 1 poste d'agent de maintenance de groupes électrogènes, de 1 poste de technicien spécialiste des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation et de 1 poste de technicien (eau et assainissement) au Darfour
	-2	SM	Transfert de 1 poste d'assistant à la gestion du matériel et de 1 poste d'assistant aux groupes électrogènes à la Section de la gestion du matériel
	-4	GN	Transfert de 4 postes d'assistant à la gestion du matériel à la Section de la gestion du matériel
Section des transports terrestres	-8	SM	Transfert de 5 postes de mécanicien, de 1 poste d'assistant aux transports et de 2 postes d'assistant magasinier à la Section de la gestion du matériel
	-5	GN	Transfert de 3 postes d'assistant magasinier et de 2 postes d'assistant mécanicien au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-3	SM	Suppression de 1 poste de fonctionnaire chargé des transports et de 2 postes de mécanicien au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-48	GN	Suppression de 10 postes de mécanicien, de 1 poste d'agent régulateur et de 37 postes de chauffeur au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-4	SM	Suppression de 4 postes de fonctionnaire chargé des transports (Abyei, Ed Damazin, Kadugli, Malakal) afin de permettre la création des postes supplémentaires demandés à la Section des ressources humaines
	-1	SM	Transformation de 1 poste de conducteur de véhicules utilitaires lourds en 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national (GN)
	+1	GN	Transformation de 1 poste de conducteur de véhicules utilitaires lourds en 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national (GN)
Section des transports aériens	+7	VNUI	Création de 7 postes d'assistant d'aéroport afin de fournir des services d'aérodrome dans les secteurs et les bureaux locaux
	-1	P-3	Suppression proposée de 1 poste de fonctionnaire chargé de l'exploitation des aérodromes au Darfour
	-1	SM	Suppression proposée de 1 poste de fonctionnaire chargé de l'exploitation des aérodromes au Darfour
	-8	GN	Suppression proposée de 8 postes d'assistant (exploitation des aérodromes) au Darfour

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>
	-1	VNUI	Suppression proposée de 1 poste d'assistant (exploitation des aérodromes) au Darfour
	-7	GN	Suppression de 6 postes d'assistant (exploitation des aérodromes) et de 1 poste d'assistant chargé de l'aire de stationnement afin de permettre la création des postes supplémentaires demandés au Bureau du Directeur de l'appui à la Mission (2) et à la Section du contrôle des mouvements (5) à Djouba
Section du contrôle des mouvements	+1	VNUI	Création de 1 poste d'assistant au contrôle des mouvements qui sera chargé de fournir des services de manutention au sol à Djouba
	+9	GN	Création de 9 postes d'assistant au contrôle des mouvements qui sera chargé de fournir des services de manutention au sol à Djouba
	-1	AI	Suppression de 1 poste d'administrateur chargé du contrôle des mouvements au Darfour en raison du transfert des opérations à la MINUAD
	-2	GN	Suppression de 2 postes d'assistant au contrôle des mouvements au Darfour
	-1	GN	Suppression de 1 poste d'assistant administratif à Ed Damazin afin de permettre la création de 1 poste d'assistant au contrôle des mouvements
Total partiel	-46		
Total partiel (composante 5)	-260		
Total			
Personnel recruté sur le plan international	-122		
Personnel recruté sur le plan national	-404		
VNU	+102		
Dépenses de personnel temporaire	+74		

Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; MINUAD = Opération hybride UA/ONU au Darfour; MINUS = Mission des Nations Unies au Soudan; PT = poste de temporaire; SM = agent du Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies; VNUI = Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international.